



Communiqué de presse

Canicule et travail : protéger les salariés et anticiper l'avenir

Force Ouvrière a participé ce jour à une réunion au ministère du Travail consacrée aux conséquences des fortes chaleurs sur les conditions de travail et à la nécessité d'anticiper les effets du changement climatique.

Cette rencontre constitue un premier échange utile, et Force Ouvrière est favorable à la proposition du ministre de créer un groupe de travail paritaire pour anticiper les futures crises liées aux fortes chaleurs.

FO a pris l'occasion pour dénoncer la situation inacceptable de travailleurs saisonniers encore logés sous des tentes, dans des conditions inacceptables. À l'issue de cette réunion, FO a obtenu la tenue prochaine d'une réunion interministérielle (travail et agriculture) spécifiquement consacrée à la situation des travailleurs saisonniers et à leurs conditions d'hébergement.

FO revendique des mesures immédiates pour protéger les salariés exposés aux fortes chaleurs, l'adaptation des organisations du travail lors des épisodes caniculaires, le renforcement des contrôles. Ces mesures doivent aussi passer par un dialogue social de branche et FO a notamment revendiqué la création d'offices de prévention à l'instar de l'OPPBTP.

FO a également réaffirmé sa revendication de rétablissement des CHSCT, outils essentiels d'anticipation, de prévention et de dialogue social, afin de permettre la mise en œuvre de mesures concrètes de protection et l'élaboration de plans de sécurisation pour les salariés dans les entreprises comme dans les administrations.

Les fortes chaleurs que connaît actuellement la France ne constituent pas un épisode isolé. Elles annoncent ce qui risque de devenir la norme dans les années à venir. Plus que jamais, il est temps de passer des constats aux actes.

Contact :

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

Secrétariat général

✉ fsouillot@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.86.01

Paris, le 24 juin 2026